



Ex véhicule auto ecole acheté sans le savoir

Par **jerem65**, le **06/06/2011** à **21:17**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté une Peugeot 207 en concession Peugeot. Elle m'a été vendue comme voiture de démonstration (elle avait 1 mois quand je l'ai achetée).rnrnOr quand je l'ai passé au Contrôle technique, le technicien m'a signalé que mon véhicule était modifié.rnrnEn effet, sur la carte grise, on pouvait lire à côté du N° du chassis "/MOD", cela signifie que le véhicule est Modifié.rnrnEn contactant la concession où j'ai acheté ma voiture initialement, Peugeot a reconnu leur erreur. Il s'agissait d'un véhicule destiné à être Auto Ecole, mais il a été modifié pour passer en véhicule particulier.rnrnOr quand j'ai acheté ce véhicule , le contrat ne stipulait pas l'origine du véhicule (pourtant ce champ existait : ex loueur, auto école, .., mais rien de signalé).rnrnQuels sont mes recours possibles, car Peugeot me signale que la côte officielle de l'argus ne fait pas cas de l'origine de véhicule auto école. Peugeot me propose seulement de la reprendre au prix normal Argus et de rajouter argent pour avoir voiture que je veux!rnrnMerci de m'aider

Par **chaber**, le **07/06/2011** à **07:44**

Bonjour,rnrnVous devez d'urgence par LR avec AR demander l'annulation de la vente pour dol, sous huitaine à réception et préciser que vous déposerez plainte pour ce motif auprès de la DCCRF de votre département.rnrnVous deviez lors de l'achat être averti que ce véhicule avait été modifié, sinon vous ne l'auriez certainement pas acheté.rnrnSi vous le revendiez vous seriez tenu d'en informer votre acquéreur, d'où moins-value

Par **jerem65**, le **07/06/2011** à **13:17**

Merci Chaber pour votre réponse. Le problème est que la vente a eu lieu ya 4 déjà, j'ai pu m'en rendre compte lorsque j'ai voulu passer mon Contrôle technique (Au bout de 4 ans pour un véhicule neuf). Il est trop tard donc pour annuler la vente??? Puis c'est quoi une vente pour "DOL"? net oui j'aurais un préjudice à la revente!

Par **chaber**, le **08/06/2011** à **07:38**

Le dol est une manoeuvre frauduleuse destinée à tromper. Vous devez intervenir immédiatement dès la découverte.